

Trajet de soins obésité infantile

C'est quoi ?



Depuis le 1^{er} décembre 2023, l'**I.N.A.M.I.** prend en charge, selon certains critères, un trajet de soins pour enfants et adolescents âgés entre 2 et 17 ans, souffrant d'obésité.

3 niveaux

1er niveau : le suivi sera effectué seulement par le médecin traitant ou le pédiatre.

2ème niveau : le suivi en ambulatoire sera effectué dans le cadre du « trajet de soins multidisciplinaire ».

3ème niveau : soins en résidentiels (Clair Vallon).

Comment ?



Grâce à une approche **en ambulatoire** au sein de **Centres Multidisciplinaires Pédiatriques pour Obésité**.

Après l'évaluation de la situation qui permettra de dépister les facteurs de risque et évaluera la sévérité de l'obésité.

Composition de l'équipe de soins du CMPO :
2ème niveau :

- ◆ Un pédiatre
- ◆ Un diététicien spécialisé
- ◆ Un psychologue spécialisé
- ◆ Un kinésithérapeute
- ◆ Un assistant social ou infirmier social
- ◆ Un assistant administratif

Un membre de l'équipe assure le rôle de coordinateur et contribue au suivi, à l'évaluation et, si nécessaire, à l'ajustement du plan de soins.



Comment démarrer un trajet de soins ?

QUE FAIRE ?

Prendre contact avec votre médecin généraliste ou votre mutuelle. Le trajet de soins ne peut commencer qu'**après la signature d'un contrat de trajet de soins** et une demande d'intervention dans le prix de ce trajet.

Le contrat est signé par le patient et le médecin généraliste ainsi que par le pédiatre du CMPO.

La demande d'intervention est complétée et signée par le parent ou responsable légal et par le pédiatre du CMPO.

Une fois les 2 documents signés (disponibles sur le site internet de l'INAMI dans la rubrique « Professionnels »), le coordinateur du CMPO transmet une copie à la mutuelle du patient. Le médecin conseil informe le patient, le médecin généraliste et le pédiatre responsable du CMPO de sa décision et de la date à laquelle le contrat entre en vigueur.

La durée du trajet varie entre 1 à 5 ans.



L'I.N.A.M.I. assure le financement de ces soins par des conventions et pour une durée maximale de 5 ans.

Plus d'infos ?

Sur le site de l'I.N.A.M.I. : www.inami.fgov.be

Le C.M.P.O pour la région de Charleroi : Hôpital Léonard de Vinci au sein de la « cellule poids de forme junior ». Rue de Gozée, 706 à Montigny-le-tilleul.


Téléphone pour informations et inscriptions : 071/92.25.11.





Nous contacter!



Centre de Sante de Châtelet- Service de promotion de la santé à l'école asbl

 Rue du Rempart, 51 à 6200 Châtelet

 071/38.36.21

 **Heures d'ouverture**
Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h à 16h30

 infirmiere@servicepsechatelet.be

 www.servicepsechatelet.be